

## SAINT-MARTIN-D'ECUBLEI - COMPTE RENDU REUNION Séance du 7 juillet 2025

Le 7 juillet 2025 à 18H30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Franck GAULTIER, Maire.

**Présents :** Franck GAULTIER - Nicole MOUGEL - Renée LAURENT - Dominique MARIE - Bernard LEBRETON - Carine TESSIER - Pascal BOHIN - Denis WAEYAERT - Philippe THOUIN - Carole BLONDEL.

Vanessa LEMAITRE, secrétaire de mairie, pour présentation du budget primitif suite a arrêté préfectoral.

**Absent excusé :** Didier TIRARD donne pouvoir à Nicole MOUGEL

**Absente :** Marie DUTEIL

Scrutateurs : 6

Mme Renée LAURENT a été désignée secrétaire de séance.

### **ORDRE DU JOUR :**

#### **Passage en revue du budget primitif :**

Monsieur Le Maire rappelle que dans le cadre de la procédure de contrôle des actes budgétaires de notre commune consécutive au défaut d'adoption par huit personnes du conseil municipal du budget primitif 2025, la Cour Régionale des Comptes a rendu son avis. La maquette budgétaire, saisie suite à l'arrêté préfectoral, a été adressé par mail au conseil municipal le 3 courant ainsi que le courrier de la CRC.

La secrétaire de Mairie énumère les modifications du détail des comptes et chapitres, sur maquette budgétaire comptable réglementaire (ensemble des comptes des sections de Fonctionnement et d'Investissement).

#### **Section de Fonctionnement :**

Dépenses 413 846,00 €

Recettes 614 185,00 €

#### **Section d'Investissement :**

Dépenses 208 980,00 € (dont 79 307,00 € de restes à réaliser de dépenses au titre de l'exercice 2024 et 129 673,00 € de dépenses nouvelles),

Recettes : 208 980,00 € (dont 35 253,00 € de restes à réaliser de recette en 2024 et 173 727,00 € de recettes nouvelles),

#### **Etude de devis pour le cimetière et délibération modificative de crédit (DM)**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la procédure engagée depuis 2021 relative aux sépultures considérées en état d'abandon dans le cimetière communal. Après établissement du second procès-verbal de constatation, il convient de décider de la suite à donner pour le relevé physique des sépultures. Quatre devis des sociétés Serge Bonhomme et PFG Mélanger, toutes deux sis à L'Aigle sont présentés. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis C00021290 des Ets Serge BONHOMME pour un montant de 15 595,47 € HT soit 18 228,80 € TTC. Vote d'une délibération modificative de crédit pour honorer la facture : compte 2113 (terrain aménagé autre que voirie) : - 3 230,00 € / compte 2116 (cimetière) : + 3 230,00 €.

#### **Certificat « ACTE » transfert de crédit et délibération modificative (DM)**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal ses séances des 25 Novembre 2024, 18 Décembre 2024 et 03 Mars 2025 concernant son engagement pour l'acquisition du certificat « ACTES » permettant l'envoi dématérialisé aux services de l'Etat de l'ensemble des documents soumis au contrôle de légalité. Le compte d'imputation de la dépense inscrit au budget primitif est erroné, il convient de le rectifier pour pouvoir honorer la dépense. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le CM : vote une délibération modificative de crédit comme suit : compte 21838 (autre matériel informatique) : - 2 295,00 € /compte 2051 (concessions et droits similaires) : + 2 995,00 €.

#### **Etude d'ouverture de crédit pour la gestion de l'excédent 2024 :**

La différence entre les Recettes de fonctionnement et les Dépense de fonctionnement donne un excédent de 200 339,00 €.

Monsieur le Maire informe que 2 solutions sont envisageables :

- ⇒ 1- Equilibrer le budget en inscrivant l'excédent au compte 65888 (autres frais) et faire des DM au fur et à mesure des besoins,
- ⇒ 2- Ne pas toucher à l'excédent et procéder à des délibérations modificatives au fur et à mesure des devis signés ou des besoins.

La solution 2 est retenue.

#### **Frelon asiatique : étude de convention avec le GDS Orne :**

Monsieur le Maire rappelle que le 20 janvier 2025, le Conseil Municipal n'a pas souhaité renouveler la convention de lutte contre le frelon asiatique face au désengagement du conseil départemental. Il informe que le 5 juin 2025 GDS a obtenu une réponse négative du fonds vert concernant la demande d'aide pour financer les prises en charge des destructions de nids à la même hauteur que le département. Cependant, il insiste en précisant que l'aide accordé par la commune permettra de continuer à endiguer la

prolifération du frelon asiatique (préservation de la filière apicole, dangereux pour la population...). Après en avoir délibéré, le CM accepte à l'unanimité l'adhésion à la convention (10 € de frais de dossier). Elle prendra en charge 33 % du coût de l'intervention plafonné à 50 €. A condition que le dossier soit validé par le GDS Orne au préalable et que la procédure de bonne pratique soit respectée.

#### **INFORMATIONS DU MAIRE :**

- ⇒ Courrier du TE61 daté du 26 juin 2025 travaux d'investissement : création de la base de données et étiquetage des candélabres et armoires programmés second semestre 2025.
- ⇒ Invitation commune de Vitrai sous L'Aigle hommage à François CARBONELL (déjà envoyé par mail à tout le conseil)
- ⇒ Invitation cabinet du Préfet à l'occasion de la Fête Nationale (déjà diffusé par mail à tout le conseil)
- ⇒ Présentation de l'affiche qui sera apposé dans les toilettes de la salle polyvalente
- ⇒ Lecture du courrier de l'ensemble vocal Allegro : remerciements pour notre accueil et notre engagement
- ⇒ Suite aux doléances de N MOUGEL qui ne recevrait pas les mails en provenance de la Mairie, M. Le Maire a effectué « un essai avec avis de réception ». Il s'avère que tout le monde a réceptionné ce mail.
- ⇒ La Mairie sera fermée du 18 au 31 Août 2025.
- ⇒ Envoyer vos dates de congés, par mail, à la Mairie.

#### **TOUR DE TABLE :**

N. MOUGEL : rend compte de la réunion Bulle d'Air Centre de loisir de Rai à laquelle elle s'est rendue avec M. DUTEIL. Elle est allée au Conseil d'Ecole le mardi 24/06/2025 en remplacement de D. Marie. Sur le RPI 139 élèves dont 41 à St-Martin-d'Ecublei, 40 à St-Symphorien des Bruyères. Mme LAPIE, directrice de notre école, demande si la municipalité pourrait planter des arbustes pour combler des trous dans la haie et planter un arbre dans la cour (casier bois). Informe que l'assurance est en cours pour les containers du SMIRTON inutilisables et enrubannés aux Philippotières qui ont été endommagés par un incendie.

D. MARIE : aborde les courriers d'administrés, rue des Saules.

⇒ M. Le Maire réitère qu'il a apporté une réponse et fait le nécessaire auprès de la CDC qui a la compétence de ce chemin. Informe qu'un enfant d'un administré défilerait au 14 juillet 2025 (Ecole Polytechnique de Paris).

C. TESSIER : haie non taillée à l'ETRE VALOIS, pas de visibilité. M. Le Maire interviendra auprès du Département.

B. LEBRETON : dit ne pas avoir été informé de la venue du CAUE pour la mise en place d'une étude technique permettant d'avoir une connaissance de l'état du patrimoine.

- ⇒ M. Le Maire lui demande de se reporter à la Chronique Eclubéenne n°4 de janvier 2024. Cf les comptes rendus de réunion de CM des 15 avril 2024 & 8 Juillet 2024. Souci avec la transmission du mail du CAUE. Par ailleurs, les réunions programmées le 4/02/2024 & 18/03/2025 ont été annulées à la demande de certaines personnes faisant partie de la commission. Les points abordés lors de la dernière réunion patrimoine, en présence de Mme PETREL, n'ont pas été finalisés, il faudra prendre en compte des priorités pour des raisons de sécurité. Une réunion patrimoine sera programmée en septembre 2025.

P. BOHIN : Défibriateur facture à remettre dès que possible à Groupama. Il informe que l'attribution de la subvention est prolongée jusqu'en 2026.

- ⇒ M. Le Maire répond que le défibrillateur est posé, il sera raccordé prochainement. Nous attendons la facture.

D. WAEYAERT : a été interpellé par un administré, au sujet des espaces vert autour de la mairie.

P. THOUIN : Le forum sur la thématique des violences intrafamiliales se déroulera toute la journée le 25/09/2025. En ce qui concerne les travaux de l'église, serait-il possible de contacter le CAUE afin qu'il nous oriente vers des organismes adéquates ?

C. BLONDEL : Demande à quoi servent les signalisations sur la place de l'église.

- ⇒ M. Le Maire répond qu'il s'agit d'un arrêt balisé pour les bus scolaires. En effet, il a été constaté que certains jours, les enfants descendaient sur la chaussée ce qui s'avérait très dangereux.

R. LAURENT : liste les animations AESIA sur notre commune : mardi 29/07/2025 de 14h30 à 17h00 jeux de bois en extérieur - Mardi 21/10/2025 de 18h00 à 20h00 Loup Garou « spécial ados » - Mercredi 26 /11/2025 de 14h30 à 17H00 atelier créatif Noël - Mercredi 17/12/2025 de 10h00 à 11h00 gym motricité pour « les moins de 6 ans ». Informe que comme convenu, l'Ensemble Vocal Allégo nous a remis une somme de 100 €. La chorale nous a laissé une partie de son bénéfice pour la remise en place de la Statue St Martin au-dessus du porche de l'Eglise (R. LAURENT a remis un chèque CM à l'Ordre du Trésor Public - compte 756). Renée demande à D. Marie si des pancartes seront apposées auprès des tombes pour les concessions échues. D. Marie répond qu'il souhaite attendre le relevage des tombes arrivées à échéance.

La séance est levée à 20h33

Prochain conseil début septembre 2025 (date à confirmer).